

## **↑ Sommaire**

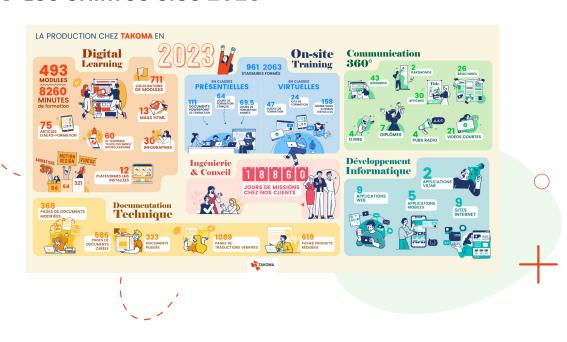
△

1. P	résentation de TAKOMA	3
1.1	Les chiffres clés 2023	3
1.2	2023 : une année charnière	3
1.3	TAKOMA : entreprise engagée	5
1.4	Des solutions digitales innovantes au service de la RSE	6
1.5	Les 4 engagements RSE de TAKOMA	3
2. T	AKOMA agit pour un Numérique Responsable	Ç
2.1	TAKOMA signataire de la Charte Numérique Responsable	(
2.2	Maîtriser le taux d'équipements	10
2.3	Solution digitale & éco conception : une alternative positive	10
3. F	avoriser un développement vertueux du capital humain	12
3.1	Le respect des droits des personnes	12
3.2	Les conditions de vie au travail	13
4. L	a préservation de l'environnement	15
4.1	Diminuer la consommation d'énergie électrique	15
4.2	Promouvoir les mobilités douces	15
5. L	'éthique dans les relations d'affaires	15
5.1	Prévention de la corruption - Déontologie	15
5.2	Achats responsables	16
6. L'intérêt général		



# **Présentation** de TAKOMA

#### 1.1 Les chiffres clés 2023



#### 1.2 2023 : une année charnière

\_\_\_\_ Une nouvelle Gouvernance en 2023



Hélène RESSEGUIER, fondatrice et présidente de TAKOMA a cédé la place à Ferréol MAYOLY.

Préparée depuis plusieurs mois, la passation a eu lieu officiellement le 15 novembre 2023.

Hélène RESSEGUIER occupe désormais de nouvelles fonctions en tant que Présidente du Conseil de Surveillance.

Cette passation s'inscrit dans un climat de confiance, de bienveillance, de continuité et doit permettre le renouveau de TAKOMA.



0

#### \_\_\_\_ TAKOMA et UI INVESTISSEMENT : un rapprochement stratégique

Fin 2022, TAKOMA s'est rapprochée du fonds d'investissement UI INVESTISSEMENT afin d'accélérer son développement.

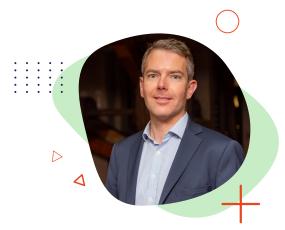
Cette décision et ce choix illustrent la transparence de TAKOMA pour l'échange et le partage de données sur ses activités, son organisation et son éthique, et réciproquement, le retour positif donné par UI INVESTISSEMENT, suite à une période d'audit et d'analyse des comptes et des principes de fonctionnement de l'entreprise.

#### Des ambitions de croissance affichées

La Société ARC (ALAIN RENAULT COMMUNICATION) a rejoint TAKOMA au mois de décembre 2023. Alain RENAULT, le Président d'ARC a quitté la présidence et confié le développement de l'entreprise à TAKOMA.

Cette société dynamique basée à Reims vient compléter l'offre de services et de compétences de TAKOMA.

#### Le mot du président



Ferréol MAYOLY Président de TAKOMA



Si aujourd'hui la plupart de nos projets émanent de clients fidélisés, c'est parce que nous proposons toutes nos solutions sur mesure en conjuguant innovation, dynamisme et travail d'équipe avec des profils complémentaires.

Ce qui compte pour nous n'est pas le contenu du CV mais la personnalité des collaborateurs que nous recrutons et le talent qu'ils souhaitent mettre à contribution. Cette vision renforce notre engagement pour la création d'emplois durables.

Entrer chez TAKOMA, c'est développer sa créativité, oser, imaginer, proposer, mais aussi découvrir, apprendre, et partager.

Nos collaborateurs sont des personnes passionnées et curieuses, ayant le sens du service, l'envie de développer leur polyvalence et leur goût d'apprendre: l'audace est une force qui garantit l'innovation et donne envie de se dépasser.

Je suis fier de diriger TAKOMA, une entreprise forte humainement, ambitieuse et soucieuse de l'épanouissement des 200 femmes et hommes qui la composent aujourd'hui et la font vivre.



#### 1.3 TAKOMA: entreprise engagée



#### **ECOVADIS**

TAKOMA renouvelle son évaluation EcoVadis chaque année. Le dernier score obtenu, en progression, est de 63/100 en juin 2024. Cette évaluation permet à TAKOMA de démontrer son engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises et positionne sa performance RSE au regard de l'ensemble des entreprises évaluées dans le même temps par EcoVadis.

L'impact sociétal et environnemental d'une entreprise devient de plus en plus un facteur différentiant pour nos clients et nous avons à cœur de poursuivre cette démarche qui s'inscrit dans la suite logique de nos engagements.



#### Trajectoire ESG

Le fonds d'investissement **UI INVESTISSEMENT** a élaboré une méthodologie de démarche RSE nommée « **TRAJECTOIRE ESG** » qui garantit son positionnement engagé en matière RSE.

Lors de la dernière évaluation d'UI INVESTISSEMENT au 1<sup>er</sup> semestre 2024, TAKOMA a reçu **la note de 76 pour sa performance « Trajectoire ESG »**, note en augmentation de + 16 points par rapport à 2023, et 11 points au-dessus de la moyenne des entreprises du portefeuille d'UI INVESTISSEMENT.



#### QUALIOPI

Depuis mars 2022, **TAKOMA est certifiée QUALIOPI.**Cette certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Ceci atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et valorise la qualité des offres de formation auprès des entreprises et des apprenants.



## **1.4** Des solutions digitales innovantes au service de la RSE









TAKOMA développe des solutions personnalisées auprès d'une centaine de clients, principalement des grands comptes fidèles, avec des partenariats noués depuis plusieurs années. Les clients sont issus principalement de l'industrie, de la cosmétique, du luxe, de la banque et assurances, des services et biens de consommation.



TAKOMA présente une **expertise 360°** sur l'écosystème de la formation en proposant tous types de livrables : e-learning, video-learning, rapid-learning, micro-learning, mobile-learning, learning game, serious game, XR learning, classe virtuelle et formation en présentiel.

#### Des solutions qui limitent les émissions de carbone

En mettant le digital au service de la pédagogie, TAKOMA propose des solutions limitant les déplacements des apprenants et contribue à limiter les émissions de carbone liés aux déplacements.

La Réalité Virtuelle, par exemple, est une modalité pédagogique innovante tout à fait adaptée dans les domaines de la maintenance, des procédures de sécurité, des présentations de produits, très complémentaire à la mise en situation réelle, qui elle implique des déplacements et plus de complexité dans la mise en œuvre.







**Digital Learning** 

Réalité Virtuelle

**Motion design** 

De plus, les classes virtuelles et modules e-learning **restreignent significativement le nombre d'impressions :** supports pédagogiques, documentations techniques, procédures. Sachant que les 2 principaux impacts environnementaux associés aux impressions sont la consommation d'eau et la pollution chimique (lors de la fabrication du papier). Sans compter qu'il faut 2 à 3 fois son poids en bois naturel pour fabriquer le même poids de papier.

4



Toute suppression d'impression amène une économie d'eau, d'énergie, préserve la biodiversité et notre ressource naturelle, le bois.



#### \_\_\_\_ L'apprenant au cœur de la formation



Avec 100 % de ses équipes intégrées, TAKOMA met l'apprenant au cœur de la réflexion et ce dès la conception. Sur le plan sociétal, l'impact rejaillit positivement dans les entreprises proposant une politique de formation de qualité pour leurs salariés.

Les technologies digitales renforcent la portée du message pédagogique, en complément de l'essence d'une formation de qualité (conception équilibrée, contenus adaptés et animation dynamique).

La flexibilité des cursus de formation permet un engagement fort des apprenants (choix du rythme, du timing, de certains sujets) en proposant des formations en distanciel sur un ensemble de larges thématiques et de configurations sur mesure.

#### Une meilleure accessibilité à la formation

L'e-learning offre une possibilité d'apprendre à un plus grand nombre, notamment en gommant les problèmes d'accessibilité physique, les contraintes logistiques liées aux déplacements, en mettant à disposition une formation à distance pour tous. Pour les modules, l'application du référentiel RGAA garantit un accès facile pour tous.

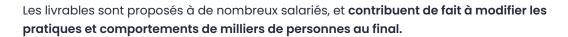
Pour de nombreuses entreprises, les mini modules de sensibilisation et de formation sont l'opportunité de proposer des formations sur les thématiques spécifiques voire plus pointues, liées aux activités de l'entreprise, suite à un besoin clairement identifié.

#### La montée en compétence du plus grand nombre sur les sujets RSE



80 % des projets TAKOMA ont une dimension internationale.

En 2023, TAKOMA a développé des modules de formations pour de nombreuses entreprises d'envergure internationale. Ces modules, traduits en plusieurs langues, contribuent à la montée en compétences de collaborateurs en France, en Europe et à travers le monde sur les différents sujets RSE. Des modules e-learning sur les thématiques telles que « la sensibilisation au handicap », « la diversité & l'inclusion », « la lutte contre la corruption », « climate change », « sustainability academy » ont été développés en 2023.









#### Une entreprise de 25 ans d'existence avec un ancrage territorial

TAKOMA existe depuis 25 ans.

100 % des collaborateurs sont basés en France.

À fin 2023, l'entreprise se déploie sur cinq pôles géographiques : le siège de Garches (Hauts-de-Seine), Nantes (Loire-Atlantique), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Reims (avec l'intégration d'ALAIN RENAULT COMMUNICATION) et l'antenne de Bordeaux.



#### 1.5 Les 4 engagements RSE de TAKOMA

TAKOMA développe sa démarche RSE sur 4 axes d'engagement.



#### **GOUVERNANCE**

Actionner une démarche RSE avec l'ensemble des parties prenantes.



#### SOCIETAL

Favoriser un développement vertueux de notre Capital Humain et l'inclusion avec nos territoires.



#### **ENVIRONNEMENT**

Contribuer à la transition écologique de notre secteur d'activité et à la préservation de l'environnement.



S'engager pour un

NUMERIQUE RESPONSABLE



# TAKOMA agit pour un Numérique Responsable 💢

TAKOMA a réalisé un bilan de son empreinte environnementale complet, **Scope 1, 2 et 3** en 2021. Les émissions GES totales de l'entreprise : **1914 TCO2e.** 



Le numérique est au cœur de nos métiers. Les outils et services numériques nourrissent les innovations de TAKOMA.

L'entreprise TAKOMA, consciente de son impact environnemental sur cette activité s'engage à rendre le numérique plus vertueux pour l'environnement et à diminuer l'empreinte environnementale de ses produits et services sur l'ensemble de la chaîne de valeur (achats des équipements, conception des modules, utilisation des outils, fin de vie des équipements informatiques et fin de vie des services et prestations de formation).

## **2.1** TAKOMA signataire de la Charte Numérique Responsable



Cet engagement permet à TAKOMA de structurer sa démarche, en s'engageant à limiter ses impacts environnementaux et sociétaux sur l'ensemble de son activité numérique et accélérer la sobriété numérique pour ses équipements et ses usages.

#### Offrir une 2° vie à nos appareils

#### Repenser nos achats

- · Limiter nos achats
- Allonger la durée de vie de nos produits
- Acheter des produits reconditionnés

#### Repenser la fin de vie de nos appareils

- · Faire réparer
- · Revendre / Donner /

#### Repenser nos usages

- · Réfléchir à l'utilisation
- · Limiter notre consommation
- Protéger nos équipements

#### 2.2 Maîtriser le taux d'équipements

Les équipements jouent le rôle le plus important dans l'impact environnemental notamment dues aux phases d'extraction, production et de fabrication.



En 2023, la durée de vie des ordinateurs sur l'ensemble du parc informatique est de + de 4 ans.

La durée de vie des appareils est prolongée de + 2 ans minimum, afin de limiter leur remplacement.

Dès que possible, le matériel est réparé plutôt que remplacé. TAKOMA a mis en place la règle des 3R (réutilisable / recyclé / reconditionné).

Les équipements informatiques bénéficient d'une 2ème vie via une filière de recyclage adaptée spécialisée.

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sont envoyés vers des filières de réemploi, de reconditionnement ou de recyclage spécialisées DEEE.

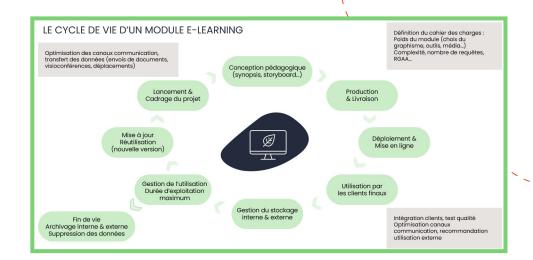
## **2.3** Solution digitale & éco conception : une alternative positive

En 2023, un plan d'action permettant l'étude et le développement de services « bas carbone » a été mis en place.

Le projet **Module Bas Carbone « éco conçu »** pour une **conception et une production moins énergivore.** 

Lancé en juillet 2023, ce projet RSE « phare » permet de mesurer les économies possibles avec la mise en place de bonnes pratiques, d'arbitrages au niveau du choix du graphisme, des médias, et ce, dès le lancement du projet jusqu'à la fin de vie du module. Le projet prend en compte toutes les étapes du cycle de vie du module.

4





#### Des résultats très prometteurs

Les données mesurées donnent certains écrans du « module test » jusqu'à 2 fois plus léger que le « module standard\* ».

\*Sources Greenspector, GreenIT, Ecoindex

Les bonnes pratiques d'un module éco conçu est en cours d'élaboration. Ce document reprend en détail les différentes phases, du démarrage jusqu'à la fin de vie du module mettant le client et l'apprenant au cœur de la réflexion.

**ANTICIPATION** =>Réfléchir dès le démarrage : quel serait le module e-learning éco conçu idéal pour cette prestation ?

DON'T START FROM SCRATCH => Réutiliser l'existant quand c'est possible

RÉDUCTION / COMPRESSION => Pour tous les éléments médias

OPTIMISATION / SIMPLICITÉ / SOBRIÉTÉ => Aucun élément inutile / moins de requêtes



# Favoriser un développement vertueux du capital humain

Lors de la dernière évaluation EcoVadis de juin 2023, TAKOMA a obtenu le score de **70/100 sur la Thématique Social & Droits Humains.** 

Cette performance sur les sujets liés au pilier sociétal démontre l'engagement de l'entreprise.

#### 3.1 Le respect des droits des personnes

#### Le respect de l'individu et de ses droits fondamentaux

TAKOMA a édité sa Charte Ethique en 2023.

La Charte Ethique TAKOMA rappelle les valeurs que porte l'entreprise.

C'est un guide de bonnes pratiques. Elle donne la bonne conduite à suivre, notamment en cas de manquement aux règles de bonne conduite dans la gestion des affaires.

Dans un souci de transparence, TAKOMA encourage tout collaborateur ou toute personne en relation avec l'entreprise à remonter un manquement aux règles de bonne conduite précisées dans la Charte Ethique. Les signalements sont traités en toute confidentialité via l'adresse mail : ethique@takoma.fr

#### La lutte contre le harcèlement et la discrimination



Une rubrique concernant la lutte contre le harcèlement et la discrimination est présente dans la Charte Ethique. Toutefois, ce sujet fait l'objet d'un traitement spécifique afin d'assurer une confidentialité optimum pour les personnes concernées.

Une **Référente Harcèlement**, membre du CSE est formée et peut intervenir pour tout salarié confronté à un problème de harcèlement. Notre équipe RH intervient en cas de procédure d'enquête.

### L'inclusion des personnes en situation de handicap et/ou en situation de fragilité

L'entreprise a nommé 2 Référents Handicap.

TAKOMA a participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Depuis 1997, cette semaine « SEEPH » permet à toutes et à tous de se mobiliser pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

#### L'égalité professionnelle F/H

L'entreprise publie de manière transparente son index d'égalité professionnelle.





En 2019, l'entreprise TAKOMA a mis en place un plan d'actions dans le cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce plan d'actions s'inscrit dans le cadre de l'article L.2242-17 du code du travail. L'entreprise a également signé l'Accord du 27 octobre 2014 relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, de la convention collective Syntec.

#### La politique de sécurité des systèmes d'information et la protection des données

TAKOMA accorde la plus grande importance à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, ainsi qu'au respect des dispositions légales en la matière. Une charte informatique a été éditée et est à disposition des fournisseurs, clients et toute personne souhaitant en prendre connaissance (RGPD).

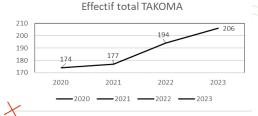
TAKOMA compte 2 Référents RGPD qui ont pour mission la mise en conformité pour l'ensemble de l'entreprise et pour les clients, qui se traduit par :

- la tenue d'un registre des traitements pour les projets clients,
- la conformité RGPD des contrats clients et prestataires,
- la mise en place de process internes pour l'application du RGPD,
- la réalisation des analyses de risques internes portant sur les données personnelles des collaborateurs.

#### **3.2** Les conditions de vie au travail

#### Lutte contre la précarité

L'entreprise a connu une croissance de son activité ces dernières années et s'est toujours attachée à pérenniser les emplois et lutter contre la précarité.

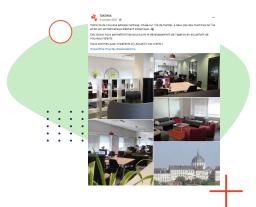


des équipes de production intégrées TAKOMA valorise ses talents en interne et ne fait appel à la sous-traitance que pour des complémentarités de compétences sur ses projets clients.

14,7 %: c'est la part que représente la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de TAKOMA en 2023.

#### La qualité de vie et le bien-être au travail

#### Déménagements pour de nouveaux locaux



En septembre 2023, l'agence de Nantes a déménagé sur l'Ile en centre-ville de Nantes. Ces nouveaux locaux offrent aux collaborateurs un espace de travail de qualité, plus lumineux, plus spacieux et très accessible en transports en commun, très pratique également pour effectuer les trajets domicile-travail en vélo.

Toujours dans l'optique d'améliorer la qualité de vie au travail, les collaborateurs de la région parisienne auront le plaisir de déménager au 2<sup>ème</sup> semestre 2024 dans de nouveaux locaux situés à Rueil-Malmaison (92).

#### Evènements Qualité et Conditions de Vie au Travail (QVT)

Du 17 au 30 juillet, TAKOMA a proposé à ses collaborateurs un évènement QCVT (Qualité et Conditions de Vie au Travail). Cette initiative vise à améliorer le bien-être et l'épanouissement au travail.

Au cours de ces deux semaines, plusieurs activités sont proposées : mise en place de webinaires, partage de fiches conseils, organisation d'un challenge de pas.

Pas moins de 93 collaborateurs ont participé. Cet évènement : « L'été de la QVT » a remporté un vif succès !

En support de cet évènement, des fiches de recommandation sont mises à disposition de l'ensemble des collaborateurs.



#### Cohésion des équipes et communication

De nombreux évènements et rencontres sont venus conforter la cohésion des équipes tout au long de l'année (kick off, séminaires, pleinières, évènements festifs).

Ces évènements permettent de présenter les résultats, dresser les perspectives de développement de l'entreprise.

L'entreprise attache beaucoup d'importance à la cohésion d'équipe.





# La préservation de l'environnement



#### 4.1 Diminuer la consommation d'énergie électrique



L'entreprise prône un usage raisonné du chauffage et de la climatisation. Les écogestes rappellent les recommandations et consignes à suivre (ex : coupure des systèmes la nuit, en cas d'absence prolongée). Plus largement, la maitrise de la consommation d'électricité due à l'utilisation des équipements informatiques concerne tous les collaborateurs, quel que soit le lieu de travail.

0

#### 4.2 Promouvoir les mobilités douces





# L'éthique dans les relations d'affaires

#### 5.1 Prévention de la corruption - Déontologie

La Charte Ethique de TAKOMA rappelle les valeurs que porte l'entreprise et donne la bonne conduite à suivre en cas de manquement aux règles de bonne conduite dans la gestion des affaires.

Les signalements remontés via l'adresse : ethique@takoma.fr sont consignés dans un document : Suivi\_alertes\_ethique\_TAKOMA

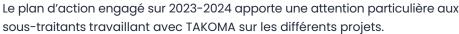
Les collaborateurs TAKOMA peuvent être amenés à signer une clause de confidentialité. Pour chaque prestation, les conditions générales d'achat de prestations (CGA) sont définies et conclues entre TAKOMA et le prestataire.



#### **5.2** Achats responsables

TAKOMA est signataire de la Charte des Relations Fournisseur et Achats Responsables RFAR et a édité sa propre Charte des Achats Responsables.





Différentes actions viendront en appui de la stratégie sur les Achats Responsables : élaboration d'un **guide des achats responsables**, questionnaire « Écoute de la voix des sous-traitants », évaluation RSE de certains fournisseurs, clauses sociétales et environnementales agrégées aux CGA.



#### 6.1 Aide à l'insertion

TAKOMA a participé à « IMPACT CONFIANCE », un dispositif axé sur l'innovation sociale et **l'inclusion** dans le recrutement. Cette association lutte contre l'isolement des jeunes et les aide dans leur recherche d'emploi afin de faciliter leur retour à l'emploi.

TAKOMA apporte ses compétences à cette mission en réalisant avec ses équipes des vidéos qui seront intégrées dans un parcours de formation.



4



Si vous avez des questions concernant la démarche RSE de TAKOMA, n'hésitez pas à nous contacter.

